

# CABINET DERVAULT

I M M O B I L I E R

## BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION CONCERNANT LES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

LOCATIONS	
<u>Part propriétaire</u>	Montant loyer mensuel x 75 %
<u>Part locataire</u>	Montant loyer mensuel x 75 %
Ces honoraires comprennent : la visite du bien, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'état des lieux d'entrée	
<b>Si le montant des parts locataires et propriétaires est supérieur au plafond autorisé par la loi, nous tiendrons compte des montants indiqués par les plafonds (visite, dossier, rédaction du bail : 8 €/m<sup>2</sup> de surface habitable et pour les états des lieux : 3 €/m<sup>2</sup>)</b>	

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer

## BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION CONCERNANT LES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

PRIX DE VENTE	HONORAIRE TTC
Locaux à usage d'habitation de 1 à 60 000 € de 60 001 € à 90 000 € de 90 001 € à 130 000 € de 130 001 € à 300 000 € Au dessus de 300 001 €	minimum 3 900 € 10 % 9 % 8 % 7 % 6 %
Locaux à usage commercial ou industriel  Terrain à bâtir  Cession de bail	12 % (minimum 3 900 €)  10 % (minimum 3 900 €)  12 % (minimum 3 900 €)

### PRIX DE VENTE

Les prix affichés incluent les honoraires. Ils sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière. Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur

